

Rapport du
bibliothécaire
référé.

Ordonné, que le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque soit référé à un comité spécial de cinq Membres.

Ordonné, que le comité soit composé des honorables MM. *Caron*, *Bruneau*, *Knoulton*, *J. Morris* et *Viger*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Adresse à Son
Excellence.

L'honorable M. *Viger* du comité spécial chargé de préparer une adresse en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône, a fait rapport d'une adresse comme suit.

A Son Excellence le très honorable *James*, comte d'*Elgin* et *Kin-cardine*, Chevalier de l'ordre très ancien et très noble du *Char-don*, Gouverneur - Général de l'*Amérique Septentrionale Britan-nique*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle - Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'île du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icel-les, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les dévoués et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, remercions humblement Votre Excellence, pour le discours gracieux de Votre Excellence prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session, et pour nous avoir assemblés aussi à bonne heure après la dissolution du dernier Parlement, pour recevoir notre avis et notre assistance dans l'administration des affaires de la Province.

Nous apprenons avec plaisir que, pendant la vacance, Votre Excellence a parcouru une grande étendue de la province, et que Votre Excellence a rencontré dans toutes les localités qu'elle a visitées, les indices les plus flatteurs d'une prospérité et d'un contentement général.

Nous donnerons notre plus sérieuse attention aux projets que Votre Excellence pourra nous soumettre avant la clôture de la session, pour placer le département des postes de l'*Amérique Britannique Septentrionale* sur un meilleur pied.

Nous sommes heureux d'apprendre de Votre Excellence, que les officiers chargés de

l'exploration du chemin de fer entre *Québec* et *Halifax*, ont découvert un tracé praticable et avantageux.

Nous partageons les profonds regrets que Votre Excellence a éprouvés à la vue de la détresse et des souffrances qui ont accompagné l'émigration en cette province l'année dernière ; et en même temps, il est satisfaisant d'apprendre que le Gouvernement de Sa Majesté a donné à ce sujet la considération la plus sérieuse, dans la vue d'introduire dans l'acte impérial des passagers, des dispositions propres à prévenir le retour de semblables calamités, et nous concourrons avec empressement à la passation de toute loi provinciale qui tendra à décourager l'introduction dans la province de personnes malades et sans ressources, sans néanmoins arrêter le flot d'une saine émigration qui contribue si puissamment à son avancement.

Nous sommes d'accord avec Votre Excellence que les nombreux projets pour la construction de chemins de fer introduits, chaque session dans la Législature, nécessitent, pour l'uniformité de la législation et pour la protection des intérêts du public et de ceux des particuliers, l'introduction d'un projet de loi, embrassant toutes les dispositions qui s'appliquent généralement à ces entreprises, et nous ne manquerons pas de donner à ce sujet notre sérieuse considération.

Nous recevrons avec reconnaissance toutes les communications sur ce sujet, et sur toutes autres matières importantes adressées à Votre Excellence par le Secrétaire d'Etat pour les colonies.

Nous assurons Votre Excellence que, si la constitution de l'université de *King's College*, le système de cotisation dans le *Canada-Ouest*, et la modification des lois de judicature dans les deux sections de la Province, nécessitent une investigation législative, nous ne manquerons pas d'y apporter notre plus sérieuse attention.

Nous recevons avec confiance et gratitude la promesse de Votre Excellence de coopérer avec nous dans toutes les mesures propres à promouvoir le bien public.

Nous partageons avec plaisir les sentiments exprimés par Votre Excellence, que le *Canada* se trouve singulièrement favorisé sous le rapport des éléments de prospérité et de bonheur social ;